

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:319170-2022:TEXT:FR:HTML>

**France-Saint-Fulgent: Études de faisabilité, service de conseil, analyse
2022/S 113-319170**

Avis d'attribution de marché

Résultats de la procédure de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent les Essarts

Adresse postale: 2 RUE JULES VERNE

Ville: SAINT FULGENT

Code NUTS: FRG05 Vendée

Code postal: 85250

Pays: France

Courriel: marches@ccfulgent-essarts.fr

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.ccfulegent-essarts.fr/>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autre type: EPCI

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une nouvelle déchèterie

Numéro de référence: M2022-08

II.1.2) Code CPV principal

71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une nouvelle déchèterie

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur hors TVA: 22 480.00 EUR

- II.2) **Description**
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FRG05 Vendée
- II.2.4) **Description des prestations:**
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une nouvelle déchèterie.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60
Prix - Pondération: 40
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: non
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**

Section IV: Procédure

- IV.1) **Description**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous)
- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive
- Explication:
Procédure adaptée
- IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: non
- IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.2.8) **Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**
- IV.2.9) **Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation**

Section V: Attribution du marché

- Marché n°:** 2022-08
- Intitulé:**
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une nouvelle déchèterie
Un marché/lot est attribué: oui
- V.2) **Attribution du marché**
- V.2.1) **Date de conclusion du marché:**
- V.2.2) **Informations sur les offres**
Nombre d'offres reçues: 6
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques: non
- V.2.3) **Nom et adresse du titulaire**

Nom officiel: ANTEA
Ville: NANTES
Code NUTS: FRG01 Loire-Atlantique
Pays: France
Le titulaire est une PME: oui

V.2.4) **Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA)**

Valeur totale du marché/du lot: 22 480.00 EUR

V.2.5) **Information sur la sous-traitance**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) **Informations complémentaires:**

Les marchés ou accords-cadres sont consultables au service "Marchés publics" de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts (2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent), sur demande écrite, dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal administratif de Nantes
Ville: NANTES
Pays: France

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- Art. L. 551-1 du Code de Justice Administrative : référé précontractuel introduit pendant la procédure de passation du marché et avant sa signature, en cas d'atteinte aux règles de publicité et de mise en concurrence
- Art. R 551-7 du Code de Justice Administrative : "La juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat" (référé contractuel).
- Art. R. 421-1 du Code de Justice Administrative : recours en annulation contre un acte détachable introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Peut être assorti d'une demande distincte de référé-suspension (article L. 521-1 CJA)
- Arrêt Tropic, CE 16 juillet 2007, n° 291545 : recours de plein contentieux introduit dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

09/06/2022